



Contestation d'amendes

Par **Roud**, le **02/04/2019** à **08:29**

J'ai fait la contestation d'une amende depuis bientôt 4 mois sur any ai et j'ai jamais eu de retour que faire dans ce cas ? Et comment stopper l'abus des omp dans mon quartier qui mettent des amendes incensees de 135 € ?

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention.

Par **jodelariege**, le **02/04/2019** à **09:54**

bonjour à vous aussi (et un merci d'avance est aussi le bienvenu...)

sinon je suppose que vous voulez dire "antai " et pas " any ai"...

vous pouvez suivre votre dossier sur ANTAI .gouv.fr

de quelles amendes insensées parlez vous?

<https://www.antai.gouv.fr/>

Par **youris**, le **02/04/2019** à **10:37**

bonjour,

des amendes d'un montant trop faible (35 €) ne sont pas dissuasives, donc pour faire respecter le code de la route, les amendes ont été augmentées puisque c'est la seule solution.

le montant de 135 € est pour un stationnement très gênant ou dangereux.

salutations